

# L'écho errant

N°2  
Mai 2002

Un autre bulletin d'informations communales et d'échanges de Paillet

<http://echo.errant.free.fr>

## ■ Editorial

Nous sommes présents et attentifs. "L'opposition" continue de poser des questions, elle continue de vous informer. Un site Internet est désormais à votre disposition, pour parler de Paillet : <http://echo.errant.free.fr>

## ■ C'est la saison du budget

Le 12 avril dernier s'est tenue la réunion du conseil municipal pour le vote du budget prévisionnel 2002.

Rappelons sommairement que le conseil municipal vote successivement le compte administratif de l'année écoulée, les taxes et le budget primitif 2002.

Les conseillers de l'opposition municipale n'ont pas noté d'anomalie importante entre ce qui avait été prévu par le budget de l'année précédente et ce qui a été réalisé. En conséquence, nous avons décidé de voter le compte administratif 2001, même si les dépenses des dernières années ont été élevées.

Monsieur le Maire a proposé une augmentation de 3% des taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Nous, conseillers de l'opposition, avons proposé une augmentation de 1%. Nous avons rappelé deux choses : la première est que si la part communale augmente de 3%, l'augmentation subie par le contribuable sera en réalité supérieure car les parts du département et de la région vont elles aussi augmenter. La seconde c'est que nous aurions préféré une augmentation plus régulière, par exemple de 1% par an sur les trois dernières années.

Monsieur le Maire nous a expliqué qu'il préfère une augmentation plus conséquente en fonction des besoins. En effet, tout le monde se souvient sûrement de l'augmentation de 34% de 1997...

Seule la majorité municipale a donc suivi monsieur le maire. En conséquence, le budget primitif incluant les taxes augmentées de 3% et la nature floue des chiffres prévisionnels nous ont amenés à nous abstenir sur le budget communal 2002.

Les investissements importants sont terminés; ils reprendront d'ici deux ou trois ans, le temps de se refaire une santé, avec l'aménagement du bourg, a annoncé monsieur le Maire.

## ① Budget de fonctionnement :

- Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement

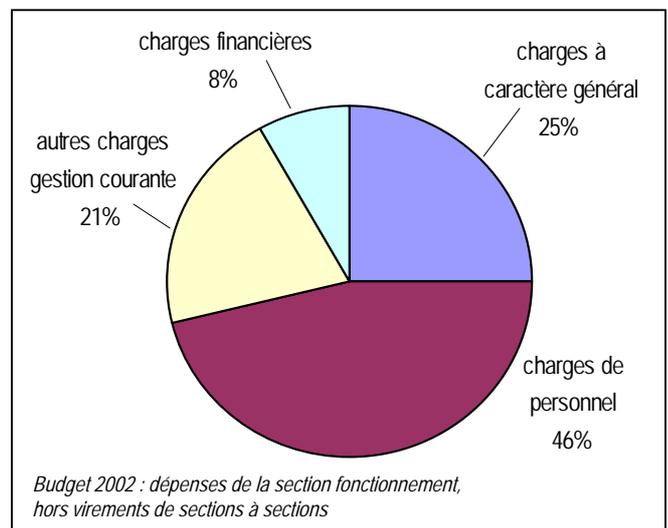
## ■ Histoire .. voir page 4



Paillet : "Hôtel des 3 platanes" (aujourd'hui route du bord de l'eau)

des impôts et taxes, et des dotations de l'état et subventions.

- Le total de ces dépenses s'élève à : 493142 (3 234 780 F)
- Voici les principaux contenus des 'chapitres' dépenses :
- charges financières : intérêts des emprunts et dettes ..
  - charges à caractère général : dépenses d'eau, électricité, chauffage, fournitures de travail, entretien matériel, cérémonies...
  - autres charges de gestion courante : indemnités (Maire et adjoints), défense incendie, Semoctom (syndicat ordures ménagères), versement CCAS et caisse des écoles, subventions aux associations.

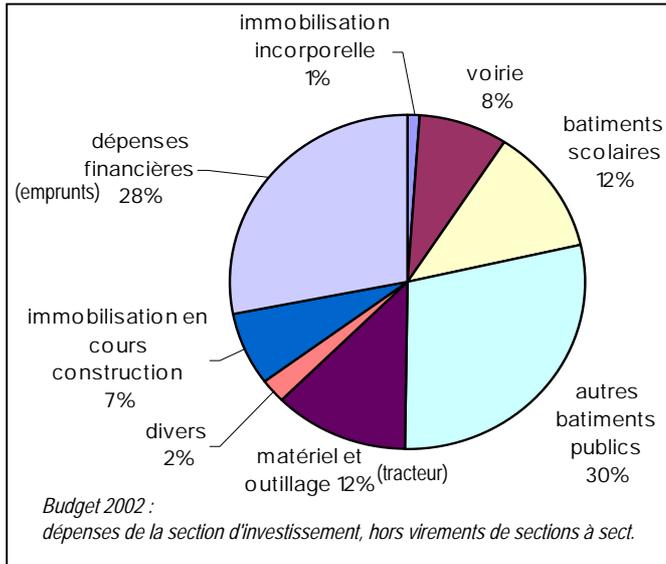


## ② Budget d'investissement :

Pour 2002, les projets d'investissement sont : l'achat d'un tracteur neuf, des travaux de bâtiment (toitures, ourdi à l'atelier municipal, wc à l'école, mise en conformité de l'électricité du foyer, clocher ..). Le montant prévisionnel prévu pour ces travaux est de 75999 € (498520 F), mais nous avons eu peu de détails sur son explication, et nous n'avons vu aucun devis. De plus le chiffre annoncé en commission était de 300000 F (45735 €)...

Des travaux de voirie seront également réalisés, en fonction des possibilités de subventionnement, aux alentours de l'église entre autres.

- Les recettes d'investissement proviennent de subventions et d'emprunts.



- Le total de ces dépenses s'élève à 313142,48 (2 054 080 F)

Quelques détails sur les dépenses prévisionnelles bâtiments :

- autres bâtiments publics :		
53033,43 € (restant à payer 2001)	347 876 F	
+ 37654,90 € (prévisionnel 2002)	247 000 F	
= 90688,33	594 876 F	
- bâtiments scolaires :		
38344,10 (prévisionnel 2002)	251 520 F	
→ total des travaux prévus en 2002 :		
37654,9 + 38344,1 = 75999	498 520 F	

## ■ Plan d'Occupation des Sols (POS)

Une révision du POS a été effectuée récemment. Trois zones destinées à des lotissements ont été définies aux entrées de Paillet et en dessous du cimetière.

Nous sommes favorables à la construction de telles zones, situées entre deux zones déjà bâties, mais nous pensons qu'il faut limiter les appétits voraces des lotisseurs dont les objectifs ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'élus ou d'habitants : il ne s'agit pas de multiplier les constructions, Paillet n'ayant pas vocation à devenir une petite ville, mais de contrôler son expansion qui doit de toute façon rester modeste. Nous avons exprimé notre souhait d'être consultés sur les projets des lotisseurs, même si la commune ne peut imposer de surface de terrain minimale par exemple.

En réponse à nos craintes, monsieur le Maire nous a affirmé que rien n'était décidé, que la commune garderait une certaine maîtrise, dont acte.

Mais nous restons inquiets car lors du dernier conseil (12/04), une esquisse d'un lotisseur nous a été présentée : il s'agit d'un projet pour la zone située à l'entrée de Paillet, en venant de Cadillac : des logements locatifs accolés les uns aux autres sont présents le long du D10. Notre avis est que c'est dense, visuellement pas idéal, et sûrement pas très agréable à vivre.. Le mur anti bruit (pour les habitations situées en retrait) serait donc habité...

## ■ Au quotidien

Notre vision du fonctionnement : les commissions devraient :

- évaluer les besoins
- étudier les alternatives, les études, les coûts ...
- faire des propositions au conseil municipal où les décisions seraient prises.



La réalité est tout autre ...

Certes monsieur le Maire nous expose ses idées, mais la plupart des conseillers ne sont pas associés : les grandes décisions, les orientations de la commune sont déjà prises avant les réunions de commission ou du conseil et n'y sont pas débattues. Le Maire et ses adjoints sont habitués à fonctionner ainsi et présentent souvent des choses "ficelées". Ils se privent, selon nous, d'avis variés, d'autres points de vue, d'un débat avec le conseil municipal pourtant représentatif de la population de Paillet.

Voici un exemple du mode de fonctionnement du Maire avec le conseil municipal : La commission "voiries-bâtiments" s'est réunie une fois en un an (il y a plus de 6 mois !) devant la garderie, pour constater qu'il fallait refaire un mur. Nous attendons vainement la suite. Pour d'autres décisions (ex : l'aménagement des abords de la halle), le conseil municipal apprend les choses lorsqu'elles sont décidées, voire faites.

Toutefois, il y a eu des réunions pour travailler sur la Convention d'Aménagement du Bourg, avec une réelle discussion, afin de dégager les priorités. Mais aucun lien avec la commission voirie. Les aménagements proposés par une étude sont fort onéreux; affaire à suivre.

## ■ Chemin de Marquet

Rappelons que cette route s'était effondrée et que l'ancien propriétaire du château Sainte Catherine avait du déboursier la somme nécessaire à sa réfection. Lors d'une réunion des conseillers municipaux, monsieur le Maire nous annonce que le chemin de Marquet va être refait. Il s'agit, selon les transferts effectués, d'une voie communautaire ; ces travaux seront donc effectués par la CDC.

Nous l'interrogeons sur le procès gagné par la commune il y a quelques années sur ce litige. La réponse donnée est la suivante : des travaux de consolidation de la route ont été effectués, la somme restant ne pouvant alors suffire à refaire la route (les prix ayant alors augmenté entre temps...), enfin un résidu serait à disposition pour d'éventuelles finitions...

## ■ Brève

Lors du dernier conseil municipal, monsieur le maire nous a annoncé qu'il a choisi de donner sa signature d'élus, pour les élections présidentielles, au « trublion de gauche », monsieur Chevènement.

## ■ Du bâtiment

Il y a dans notre commune un bâtiment historique "classé": l'église.

Les particuliers faisant des travaux chez eux, dans le périmètre "protégé" autour de l'église, sont soumis à des contraintes, notamment esthétiques. C'est ainsi, par exemple, que l'on voit des essais de crépis différents sur des murs. On peut se dire que c'est une bonne chose si cela participe à conserver la beauté des villages et si cela n'engendre pas de surcoût important.

On peut tout de même se demander comment la communauté des communes a été autorisée à poser des volets roulants sur un bâtiment en pierre, ou pourquoi les mairies seraient autorisées à « s'arranger avec la DDE » ?

## ■ Halle du sport

Nous avons obtenu qu'une réunion se tienne (le 4/02/02) afin de discuter de l'occupation de la salle de sport et de modalités d'accès aux clubs d'autres communes (suite à une demande d'un club de Rions) : Suite à cette discussion, les autorisations seront soumises à l'avis du conseil municipal ; une convention type devait être établie et soumise ensuite. Au jour d'aujourd'hui, rien n'a été à nouveau évoqué -en conseil municipal du moins-.

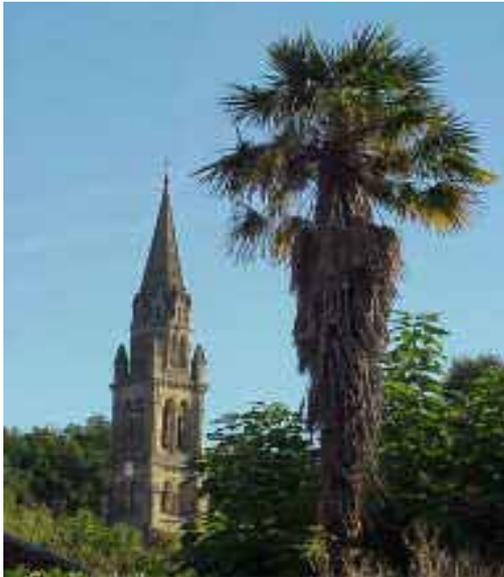
L'Avenir Pailleton (club de hand-ball), en pleine expansion (plus de 150 adeptes), occupe pleinement la salle. En effet les seuls moments libres de cette salle sont actuellement le lundi soir et le samedi matin... En ce qui concerne l'occupation de ces créneaux horaires, la priorité sera donnée aux pailletons regroupés dans le cadre d'une association. L'Avenir Pailleton doit bénéficier d'une priorité. Mais si une autre association se mettait en place, il serait logique de renégocier, chaque année, l'occupation de la halle en fonction du nombre d'adhérents par exemple.

## ■ Halle du sport - bis

Le compte administratif 2001 nous apprend que la halle aura coûté finalement (en 2001) 3.035.665 F (462784 €), avec aménagement des abords, éclairage...

## ■ Recyclez !

Depuis quelques temps, nous sommes prévenus : les quantités d'ordures ménagères augmentent régulièrement, les conditions de traitement de ces déchets sont de plus en plus contraignantes. Ainsi, les tarifs du syndicat chargé de la collecte (SEMOCTOM) augmentent : + 6,56% imposé par le SEMOCTOM, syndicat gérant le ramassage et le traitement des ordures ménagères. Vous pouvez utiliser la déchèterie gratuite de Beguey, les containers mis à disposition pour le carton/papier, le verre, le



plastique, boîtes de conserve : ils sont disposés à l'entrée de Paillet en venant de Lestiac, route du bord de l'eau en bas de la rue de la croix, en haut de la côte de Bourbon.

Cette compétence ayant été transférée à la communauté de communes, le futur mode de fonctionnement sera établi par elle. D'autre part, on nous annonce que la redevance sera bientôt perçue directement par le SEMOCTOM, et que son montant sera sûrement indexé sur la taxe foncière.

## ■ Vie associative

Lors d'une commission des finances, des chiffres de subvention pour les associations ont été évoqués (mais rien n'a été dit sur le détail des sommes affectées, durant le vote du budget au conseil municipal).

Nous avons pu noter lors de la commission :

- Amicale des Sapeurs Pompiers	500 F
- Ass. Sauvegarde église St Hilaire	3500 F
- Ecole JJ Lataste (en fonction nb élèves)	26000 F
- Ass. Foyer rural	4000 F
- Club bouquet d'automne	2500 F
- Anciens combattants	1500 F
- Société de chasse	1500 F
- Comité d'action culturelle	3000 F
- Société des fêtes & bienfaisance	25000 F
- Avenir Pailleton	15000 F

Rappelons qu'il existe aussi dans la commune un club de randonnées, « Les copains-clopants » s'égayant le samedi après-midi, un club « Loisirs et passions » que vous pouvez voir en activité le mercredi après-midi dans les locaux de la garderie, un club de gymnastique actuellement en sommeil mais qui nous l'espérons repartira lors de la prochaine rentrée. Rappelons enfin qu'une bibliothèque est à votre disposition les lundi, mercredi, samedi.

## ■ Prévention

Les travaux de la dernière tranche d'assainissement (routes de Targon et de Cardan) sont achevés. Les raccordements sont désormais possibles.

Au croisement de la route du cimetière se trouvent des pompes de relevage : Le Maire a été alerté par des riverains de la position "inondable" de l'armoire électrique d'alimentation de ces pompes, avant que l'armoire EDF ne soit installée. Quelques temps après, l'EDF a installé son armoire électrique à coté de l'autre, également dans un endroit régulièrement susceptible d'être inondé par l'Artolie.

Interrogé ensuite par les riverains, le responsable de l'agence d'exploitation EDF répondra qu'il n'a reçu aucune consigne particulière du demandeur, et remerciera les riverains d'avoir porté à sa connaissance cette situation...

## ■ Ambiance de la brousse

Le conseil municipal se déroule dans le calme. Monsieur le maire répond aux questions des conseillers de l'opposition. Certes, il est quelque fois agacé par ces questions auxquelles il faut le dire, il n'était pas habitué, mais il répond. Le

comportement de ses proches est parfois différent ... Donnons deux exemples vus et entendus lors du dernier conseil municipal :

L'opposition municipale décide de voter le compte administratif 2001. Une adjointe nous dit que c'est bien, que nous devenons raisonnables, qu'ils en tiendront compte à l'avenir... Merci maitresse, à quand les bonbons ?

Plus tard, la même adjointe se met dans une colère noire ! Carton jaune ! Une spectatrice aurait fait une mimique à un élu Elle menace d'expulser la personne, quel scandale cette mimique, ceci est intolérable... Monsieur le maire a bien du mal à la calmer, il en est même gêné...

## ■ Un peu d'histoire..



Paillet : "Un coin du Cap Horn"

Paillet : 3 hypothèses sont avancées sur l'origine de son nom:

- il viendrait du moulin de La Paille établi à proximité du port
- il rappellerait les bottes de paille en partance pour la ville
- il évoquerait des paillettes d'or dans l'Artolie

La découverte en 1846 de vestiges d'une villa gallo-romaine (tuiles à rebords, débris de mosaïques pièces de monnaie, vases en poterie et en verre colorié), au lieu dit "Mancelin", atteste l'occupation ancienne du territoire. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le village est cité dans les archives paroissiales et départementales sous le nom de Saint Hilaire de Soroa. Le nom du Saint patron de l'église est associé à l'ancien nom du ruisseau de l'Artolie, Soroa ou Seroa. Puis le nom du bourg devient Saint-Hilaire-de-Paillet avant d'adopter sa forme actuelle pendant la Révolution. A suivre ...

## ■ Les passionnés...

Le bois, c'est son dada ! Cette passion fut provoquée par la délicieuse odeur de cire... Aimant se promener auprès de diverses foires aux antiquaires pour arriver à dénicher la perle rare, c'est au fil de ses escapades que cette douce odeur l'amena au travail du bois.

Déjà les vieux meubles lui procuraient bonheur et fierté lorsque de leur patine, ils brillaient sous la caresse de la brosse de soie...hum cette odeur...

**Nouveau !** <http://echo.errant.free.fr>  
Retrouvez l'écho errant sur Internet !  
Et bientôt des nouvelles rubriques sur votre village !  
Ecrivez nous : [echo.errant@free.fr](mailto:echo.errant@free.fr) @

C'est après de multiples tentatives que notre passionné réussit à percer le mystère de l'alchimie d'une bonne cire : un subtil mélange de cire d'abeille, d'essence de térébenthine, de blanc de baleine et d'un zeste de savoir faire. Puis il se dit que de retaper lui même ces vieilles carcasses ne devait pas être bien compliqué !

A partir de ce moment précis, tous ses temps libres furent consacrés à sa nouvelle passion. Et ses livres de chevet ? « Tenons et mortaises » ou « comment se servir de sa toupie ? »

Il investit dans divers outils, pigments, limes...et merci Internet ! Il découvre des matériels professionnels américains, anglais introuvables en France.

Ainsi table de ferme, buffet, console, coffres... investissent doucement sa maison... Quel plaisir de passer cette couche de cire sur l'objet fini et de lui donner l'âme d'une patine idéale !

La prochaine fois je vous raconterai l'histoire d'un monsieur aimant chatouiller sa toile et de la faire rire avec toutes les couleurs de sa palette .

## ■ Emploi du temps chargé de monsieur R, le premier avril

6h30 : Réveil et visite de la balance

6h45 : Réunion pour la future commission (grosse suivant les besoins)

7h30 : Bureau de la mission buccale : thé ou café ?

9h : Réunion MMBM

10h30 : Réunion AMC

11h30 : Commission et évaluation des menus de la cafétéria

12h : chut ! Je mange

14h : Test et application de la chaise longue

15h : M..., je suis en retard

15h30 : Réunion dans le bureau du DRH

16h30 : Réunion d'étude pour la faisabilité de prendre la rocade

18h30 : Assemblée conviviale (apéro)

20h30 : Invitation à la réunion de la commission départementale pour l'évolution de la race canine à poil court

21h : Boîte aux lettres : ma fiche de paye est là !

22h30 : Bonsoir bobonne

Liste des abréviations : MMBM (Miroir Mon Beau Miroir)

AMC : A la Machine à Café

DRH: Dresseur de Roquets Hystériques

Nous remercions les généreux donateurs qui d'ores et déjà nous aident. Rappelons que nous publions avec nos fonds propres (nous n'utilisons pas la photocopieuse de la mairie) et que toute aide, sous quelque forme que ce soit sera la bienvenue → Contacter Cyril Chamayou, 75 avenue du Chêne Vert (route de Cadillac).

Ce bulletin a été réalisé par Cyril Chamayou, Patricia Chauvet, Anne Dorey, Jérôme Gauthier, Denis Pouban, Elisa Proust, Eliane & Jacques Puech, Colette Scerri, Jacques Specq, Dominique Scaravetti.

Dépôt légal à parution  
Directeur de la publication : Jérôme Gauthier  
Tirage : 400 exemplaires - Imprimé par nos soins.  
N° ISSN : 1632-4781